

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

NOVEMBRE 2018



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Vendredi 8h30-12h00 13h30 - 18h
Samedi 9h00-12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs
journaux - Café Merlus
(Lorient)

Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 - 14h 16h - 21h
Jeudi 7h30 - 14h 16h - 21h
Vendredi 7h30 - 14h 16h - 1h
Samedi 8h - 14h 16h - 1h
Dimanche 9h - 14h 16h - 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h 13h30 - 16h

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu
ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h
à 18h30 en été et 17 H en hiver
du 1 octobre au 1 avril

Chers concitoyens

Nous avons bénéficié d'une superbe belle arrière-saison, même si le frais du soir nous oblige à penser à la fin de l'été. L'absence de précipitation n'est pas encore préjudiciable mais la pluie est nécessaire. Une absence ponctuelle est toujours gérable. Un manque sur une année complète révèle les fragilités de nos systèmes.

2018 est une année particulière pour le devoir de mémoire. Les deux écoles ont préparé un travail de recherche sur les Morts pour la France Kerfournais. L'idée était de représenter la difficile réalité de la guerre aux enfants et de l'intégrer dans le programme scolaire. Les enfants et les grands passent devant un monument avec 65 noms gravés pour l'éternité. Qui sont-ils ? où sont-ils nés ? où sont-ils morts ? Les équipes pédagogiques ont parfaitement répondu aux sollicitations de l'U.N.C (union nationale des anciens combattants). Le travail des enfants sera présenté dans la salle du Conseil et lors de la cérémonie du 11 novembre. Le lourd travail de recherche sur les poilus de Kerfourn nous a révélé une surprise. Nous constatons l'absence, et sur le monument aux morts inauguré en 1923, et sur l'autel Jeanne d'Arc dans l'église, et sur le monument aux morts, de Naizin d'Ange Le Tonquer, natif de cette commune. Sa fiche militaire indique pourtant un décès à Lauban, le 17 octobre 1918, des suites d'une maladie contractée en service. Une rapide enquête nous a permis de retrouver des parents peu éloignés d'ailleurs. Nous souhaitons réparer cette injustice l'année prochaine en invitant la famille. L'objectif accessoire est de provoquer aussi une discussion familiale sur la guerre et l'impact de « la Grande Guerre » sur l'entourage des enfants, notamment les grands -parents. Nous pouvons regretter les travaux en cours, place de l'Eglise. Nous subissons le report d'un mois du commencement des travaux. C'est dommage.

La remise du nouveau drapeau de l'UNC, section de Kerfourn, est officielle depuis le 20 octobre. Mme Christiane Guarch et M Paul Quéro, représentant l'union départementale et les nombreuses sections voisines, nous ont honorés de leur présence. Ce drapeau aux armes de la commune représente toutes les composantes des membres de la section avec une référence non seulement aux A. F. N. (anciens combattants d'Afrique Française du nord) mais aussi aux OP.EX. (opérations extérieures) et aux Soldats de France (appelés du contingent, sapeurs-pompiers...). Les deux vieux drapeaux (prisonniers de guerre et commune de Kerfourn) seront remis à la mairie. Leur vétusté n'autorise plus leur utilisation pour les parades sur la commune et encore moins à l'extérieur.

Dans notre programme de mandat, nous avons proposé de rénover et d'agrandir nos bâtiments communaux en fonction des besoins. La salle polyvalente, cœur de notre vie sociale, suite à sa livraison en 1989, mérite un rafraîchissement et une adaptation pour tenir compte des remarques des associations et des utilisateurs. La journée citoyenne du 24 mars a été particulièrement bénéfique pour préparer notre projet. La pose du rideau donne satisfaction même si cela nécessite l'intervention de nos services à chaque location. Nous avons modifié notre contrat de location pour interdire toute manipulation du rideau afin d'éviter les risques de casse.

Nous prévoyons deux phases :

- La première a été validée par le conseil du 25 octobre et concerne une extension pour accueillir les toilettes enfants, adultes avec accessibilité aux personnes handicapées. Nous avons ainsi présenté l'esquisse du projet d'extension.

Un travail doit aussi être fait sur l'isolation thermique. La facture annuelle d'électricité pour la salle, la cantine, la cuisine, la halte-garderie et la mairie était de 8230 € en 2017. Les économies seront donc toutes relatives, mais c'est dans l'air du temps de réduire nos consommations. Les utilisateurs font souvent la même erreur de forcer le chauffage en début de soirée puis d'oublier de modifier le thermostat. La future extension du bar (la réserve actuelle) n'est actuellement pas isolée. Alors, il faut profiter de cette rénovation pour réfléchir à ces améliorations. Nous n'avons pas de remarques sur le bruit malgré la suppression des moquettes murales. Suite au contrôle effectué en 2014, les petites réparations sur la ventilation avaient été faites. Une analyse sur le fonctionnement de la ventilation est aussi demandée. L'enveloppe de 180 000 € HT hors honoraires doit être peaufinée. Nous avons listé avec l'architecte, lors de la réunion de travail du 5 novembre, tous les points correspondant à notre réflexion, sans maîtriser toutefois les obligations plus techniques du ressort des professionnels. Nous recevrons l'avant-projet définitif plus précis avant la fin de l'année pour lancer nos demandes de subventions au Conseil Départemental à hauteur de 30 %, à l'Etat au titre de la DETR sur un taux de 27 % d'une base validée par les services de l'Etat sans être sur l'ensemble des travaux. La demande de subvention à Pontivy Communauté a été faite avant le 31 octobre, conformément au règlement de la communauté. Le minimum communal restant à charge devrait être de plus de 65 000 €.

- Pour optimiser les subventions et soulager nos finances (vos impôts !), la deuxième phase concerne plus particulièrement la cuisine avec la mise aux normes de l'équipement et la mise en place effective de la marche en avant (réception des marchandises, préparation, service et lavage). J'ai des craintes sur Les exigences de M et Mme Norme. Nous avons demandé à l'architecte d'intégrer dans la première phase l'existence de cette deuxième phase.

Même si nous avons du mal à maintenir un bon niveau de qualité de notre réseau routier, nous maintenons notre politique de faire bien une fois et pour longtemps. Vous m'entendez régulièrement demander à mes collègues de la commission des travaux de faire un peu moins chaque année mais comme souvent, c'est encore raté... Le programme 2019 est le plus important depuis 2010, suite à la rénovation de la voie communale N°4 vers Crédin. Le conseil a validé le prévisionnel de 67 000 € TTC pour rénover la voie communale N°1 (de la station de relevage de Lande de Guerdaner à Pontforn). Nous avons eu la confirmation de Pontivy Communauté du démarrage de la rénovation du réseau d'eau potable sur cette portion début 2019. Nous pouvons donc prévoir la rénovation de la voirie sur le même linéaire l'année prochaine après l'été. Nous profiterons de ces travaux pour modifier le carrefour de Lande de Guerdaner vers Guerdaner. La demande des habitants, la vitesse excessive dans le village et le transfert d'une partie du trafic pour éviter le 50 km/h nous imposent de créer un cédez-le-passage, de forcer le tourner à gauche tout en préservant l'accès des véhicules agricoles. Nous devons trouver et poser le matériel nécessaire pour le rendre visible avant les travaux et ainsi concrétiser précisément le projet.

Joel Marivain

Décès :

Maurice Tanguy né le 23 août 1935 à Noyal-Pontivy décédé le 28 septembre 2018 à Noyal-Pontivy
Maurice était membre de la section UNC de Kerfourn.

Consultation du comité du bassin Loire-Bretagne

Le comité de bassin organise une consultation du 2 novembre au 2 mai 2019 sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation sur :

- Le programme de travail pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (sdage) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027
- Le programme de travail et le calendrier pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (pgri) et la sélection des territoires à risque d'inondation important

Tous les documents sont téléchargeables sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr.

Le sdage et le pgri s'imposeront à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire.

Si un kerfournois lit ces documents. Je suis intéressé par une synthèse

Ecole Notre Dame :



Dans le cadre du programme « nettoyons la nature », le 28 septembre, les enfants ont ramassé les déchets au bord des voies communales. Comme vous pouvez le constater, le volume ramassé est assez significatif. La commune remercie ses jeunes bénévoles.

Remise du drapeau : 20 octobre 2018





Echange des drapeaux entre Michel Le Dorze, porte drapeau et Hubert Guillory vice président de l'UNC section de Kerfourn et Francis Guillory, porte drapeau.

« Monsieur le Maire, je vous confie le drapeau de l'association Union Nationale des Combattants de Kerfourn. Ce symbole de la patrie a été porté avec honneur et dignité durant les cérémonies commémoratives où sa présence a été demandée. Je vous prie de le conserver avec le respect qui lui est dû »

« Association UNC de Kerfourn, nous vous confions ce drapeau. Il est le symbole de la Nation. Sous ces couleurs nos anciens ont perdu la vie pour nous protéger. Vous le porterez et le conserverez dans l'honneur et la dignité »

Les plantes invasives

Ces plantes invasives sont dangereuses pour votre santé : sachez les reconnaître

L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE



SIGNALEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- **Tige** : ronde, pleine et poilue.
- **Feuilles** : de la même couleur sur les deux faces, divisées en plusieurs lobes jusqu'à la nervure centrale, extrémité fine et pointue.
- **Flours** : vertes en forme de cloches réunies en grappe au sommet de la plante.

Quels risques pour ma santé ?

- Pollen très allergisant.

Comment agir ?

- Ne pas laisser fleurir.
- Arracher en portant des gants avant la floraison.

LA BERCE DU CAUCASE



SIGNALEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- **Très grande taille** : de 3 à 5 m de haut.
- **Feuilles** : composées, profondément découpées pouvant atteindre 1 m.
- **Ombelles** : blanches, jusqu'à 50 cm de diamètre.
- **Tige** : robuste, creuse, cannelée, tachetée de pourpre.

Ne pas confondre avec la berce commune !

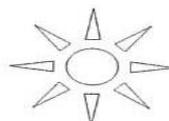
Quels risques pour ma santé ?

- Provoque de très graves brûlures.

Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche en se protégeant (gants, combinaison, bottes, visière).

Risque



La berce du Caucase comporte un risque sanitaire grave. En effet, sa sève contient des substances photosensibles (appelées furanocoumarines) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très conséquentes (jusqu'au troisième degré).

LE RAISIN D'AMÉRIQUE



SIGNALEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- **Tige** : creuse, rougeâtre.
- **Feuilles** : à court pétiole, ovales et lancéolées.
- **Fleurs** : en grappes dressées, blanches à 5 pétales.
- **Fruits** : baies de 1 cm devenant pourpres à noires.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et baies très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas consommer.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche.

LE DATURA STRAMOINE



SIGNALEZ-LA !

Comment reconnaître la plante ?

- **Taille** : de 40 cm à 1 mètre de haut.
- **Feuilles** : irrégulièrement dentées avec un long pétiole.
- **Fleurs** : blanches, solitaires, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm.
- **Fruit** : sphérique recouvert de nombreuses épines.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et graines très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas consommer.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher avant la floraison.

Ces plantes ne sont pas chez les autres, elle sont présentes sur le territoire en Centre-Bretagne. Un foyer de Raisin d'Amérique a été repéré à Pluméliau : Soyons vigilant !

En cas de découverte :

Ne toucher pas

Faire une photo

Localiser précisément la plante sur une carte

Transmettre l'information à la mairie

Notre rôle :

Informez le S.V.B. (Syndicat de la Vallée du Blavet) et la F.R.E.D.O.N. (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne)

L'organisme régional se charge de la destruction en confiant cette mission à une entreprise spécialisée.

Ernest Le Jossec conseiller municipal délégué au S.V.B.